

Le Dispositif DYS intervient sur l'ensemble du département de la Charente-Maritime



Siège social Tremä
14 rue Edme Mariotte
17180 Périgny
05 46 41 68 46
contact@trema-asso.fr
www.trema-asso.fr



DISPOSITIF DE SOUTIEN TEMPORAIRE POUR JEUNES DYSPHASIQUES



Contact
SESSAD DV DA DYSPHASIE
128 bis rue du 14 juillet
17300 Rochefort
05 46 99 04 37
dispositif.dysphasie@trema-asso.fr



Association Tremä

Le public concerné

- ❖ Jeunes bénéficiant d'une notification MDPH* pour le SESSAD** Dysphasie et en attente de place.
- ❖ Enfant souffrant de troubles sévères du langage et ne disposant pas d'une notification MDPH, sur sollicitation des médecins scolaires.

Les missions

- ❖ Apporter un soutien aux parents et à l'enfant dans la compréhension de ses difficultés et capacités puis dans les démarches à effectuer auprès d'autres professionnels.
- ❖ Apporter une aide à l'expertise de la situation d'enfants dysphasiques ou pour lesquels il existe une suspicion de dysphasie.
- ❖ Affiner les diagnostics, déterminer de manière précise le profil cognitif du jeune (capacités et difficultés).
- ❖ Participer, avec les professionnels de l'Education Nationale, de la MDPH et du secteur médico-social, à l'analyse des obstacles rencontrés par le jeune, à l'évaluation de son autonomie et à la réflexion sur les réponses les plus adaptées à proposer : aménagements, moyen de compensation, rééducations...

* Maison Départementale pour Personnes Handicapées

** Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile

Les modalités d'intervention

- ❖ Recueil d'informations et de comptes-rendus de consultation, de bilans auprès des parents et professionnels intervenant auprès de l'enfant.
- ❖ Elaboration du parcours de soins et du parcours scolaire.
- ❖ Réalisation si besoin de bilans complémentaires par l'équipe ou par des professionnels libéraux (orthoptiste, ergothérapeute).
- ❖ Rédaction de préconisations en terme d'aménagements, de moyens de compensations, et/ou de prise en charge en libéral ou orientation vers d'autres structures médico-sociales.
- ❖ L'accès à ce dispositif est gratuit.

L'équipe pluridisciplinaire

- ❖ un médecin,
- ❖ une neuropsychologue,
- ❖ une orthophoniste,
- ❖ une psychomotricienne,
- ❖ une secrétaire,
- ❖ un directeur.



Dispositif financé par l'Agence Régionale de Santé

Les spécificités du Dispositif et du SESSAD Dysphasie

SESSAD DYSPHASIE	DISPOSITIF DE SOUTIEN TEMPORAIRE
<ul style="list-style-type: none">❖ Enfants bénéficiant obligatoirement d'une notification MDPH.❖ Equipe : médecin, psychologue, neuropsychologue, éducateurs, enseignant spécialisé, orthophoniste, psychomotricienne, ergothérapeute.❖ Accompagnement global (éducatif, thérapeutique, pédagogique, familial).	<ul style="list-style-type: none">❖ Enfants avec ou sans notification MDPH pour le SESSAD Dysphasie.❖ Equipe : médecin, neuropsychologue, orthophoniste, psychomotricienne.❖ Interventions ponctuelles : évaluation des besoins et préconisations (aménagements, moyens de compensations, suivis en libéral...).